

UNIVERSITE D'ORLEANS

Campagne d'emplois - Enseignants du second degré - – Rentrée 2023 –

=====

Etablissement : **Université d'Orléans**
Composante : IUT d'Orléans
Discipline second degré : Economie et Gestion, option B, A ou D
Site d'affectation : IUT d'Orléans
Pôle, département d'affectation : Département GEA
Section CNU de référence du poste : section 6

PROFIL :

Le département de Gestion des entreprises et des administrations (GEA) de l'IUT d'Orléans forme des étudiants du bac+1 au bac+3 préparant le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT, anciennement DUT). Il est implanté sur le campus de l'Université d'Orléans.

Après une première année de tronc commun, les étudiants choisissent un parcours en 2^{ème} et 3^{ème} année parmi les 4 parcours ouverts :

- Gestion comptable fiscale et financière
- Gestion et pilotage des ressources humaines
- Gestion, entrepreneuriat et management d'activités
- Contrôle de gestion et pilotage de la performance.

Les étudiants peuvent choisir de suivre leurs études en alternance par la voie de l'apprentissage, ou en formation initiale.

Le programme national du BUT est disponible sur le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/22/Special4/ESRS2211617A.htm>
(Annexe n° 12, arrêté du 15 avril 2022 – JO du 23-4-2022)

La réforme d'avril 2022 créant le Bachelor Universitaire de Technologie s'appuie sur l'approche par compétences, permettant d'allier connaissances théoriques et mises en situations professionnelles. Dans le cadre des formations dispensées, les étudiants acquièrent de solides connaissances générales et des compétences techniques et professionnelles leur permettant, soit de s'insérer immédiatement sur le marché du travail, soit de poursuivre leurs études vers le niveau Master.

ENSEIGNEMENT :

La personne recrutée assurera des enseignements dans les trois années de formation. En fonction de son profil, elle pourra être amenée à dispenser des enseignements en comptabilité, en finance, en fiscalité, en contrôle de gestion, en informatique (Excel, logiciels comptables), en management, ressources humaines ou d'éventuelles autres dimensions des sciences de gestion.

Une expérience dans les approches pédagogiques par compétences, ou innovantes (utilisation de la plateforme Moodle, réalisation de « serious games ») au sein d'une équipe pédagogique serait appréciée. La connaissance du public IUT ou la capacité d'enseigner en anglais sont également bienvenues.

Autres responsabilités pédagogiques :

La personne recrutée sera amenée à exercer des responsabilités administratives ou pédagogiques (direction des études, direction d'une filière par apprentissage, coordinateur de « Situation d'apprentissage et d'évaluation » dans le cadre du BUT, responsabilité des stages ou des emplois du temps...).

La personne recrutée s'engagera dans le suivi des étudiants en stage ou en apprentissage, dans les relations avec les entreprises et pour l'accompagnement dans la réalisation du rapport.

Des aptitudes pour le travail en équipe sont donc indispensables. La personne recrutée s'intégrera aux activités et projets collectifs du département. Elle sera force de proposition et saura user de ses qualités et de son enthousiasme pour mobiliser l'intelligence collective et contribuer à la performance globale du département en apportant des contenus de qualité.

La personne recrutée devra également participer aux journées portes ouvertes, aux conseils de département, aux jurys qui ont lieu tous les semestres.

Service statutaire :

Service statutaire annuel : 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur). La répartition des enseignements peut être amenée à évoluer.

Contact :

Florelle MOREAU, cheffe de département

florelle.moreau@univ-orleans.fr

Informations utiles

Les modalités de transmission des dossiers de candidatures se trouvent en page suivante. A lire attentivement.

Modalités de transmission des dossiers de candidatures



PROCEDURE DEMATERIALISEE.

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1^{er} septembre 2022, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE **du lundi 10 octobre 2022 à 10h00 au mercredi 2 novembre 2022 à 16h00** (heure de Paris) à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé et un dossier complet doit être déposé pour chaque poste demandé. Les dossiers de candidature devront être déposés **du lundi 10 octobre 2022 à 10h00 au mercredi 2 novembre 2022 à 16h00** (heure de Paris) **exclusivement** sur l'application VEGA du portail GALAXIE sous forme de fichiers au format « .pdf ».

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Aucun dossier papier ne sera accepté.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original. Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr

Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

DOCUMENTS COMMUNS

Pièces obligatoires

Pièce d'identité

- Joindre une copie de votre carte d'identité

Arrêté justifiant le classement

- Joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon
(pas de copie écran i-prof)

Arrêté de la dernière affectation

- Joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si le/la candidat.e

ou de la position

n'est pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) **(pas de copie écran i-prof)**

CV

- Joindre un Curriculum Vitae

Lettre de motivation

- Joindre une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université

Pièce complémentaire

Justificatif RQTH

- Joindre une copie de votre justificatif RQTH, le cas échéant

DOCUMENTS SPECIFIQUES DEMANDES PAR L'ETABLISSEMENT

Pièce obligatoire

Déclaration de candidature

Accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA

- Joindre votre déclaration de candidature complétée et signée

Tout dossier ou document déposé hors délai est déclaré irrecevable.

Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée est déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier.

Aucun document ne pourra être déposé ou pris en compte le mercredi 02 novembre 2022 après 16 heures (heure de Paris)